

Compte rendu de séance

Séance du 9 Avril 2019

L' an 2019 et le 9 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,MAIRIE sous la présidence de SERRA Jean-Pierre Maire

Présents : M. SERRA Jean-Pierre, Maire, Mmes : JOBSON Myriam, ODILLE Claudie, MM : BOLZANI Christian, BOLZANI Sébastien, DUNY Olivier, NOBLE Gérald, TREMBLOT DE LA CROIX Victor, VIARDET Joël

Excusé(es): Carole LEBON procuration Olivier DUNY, Isabelle LAFILLE

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 27/03/2019

Date d'affichage : 27/03/2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de l'Aube le : 10/04/2019
et publication ou notification du : 10/04/2019

A été nommé(e) secrétaire : Joël VIARDET

Le compte rendu de la séance du 5 février 2019 est adopté à l'unanimité

Objet(s) des délibérations

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

réf : 2019_08

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les résultats du compte de Gestion 2018

- ADOPTE le compte administratif 2018 et le compte de gestion correspondant,
- DECIDE l'affectation des résultats comme suit :

- Chapitre 002 :

Excédent de fonctionnement reporté: 99 832,02 €

- Chapitre 001 :

Excedent d'investissement reporté : 47223,60 €

Résultat cumulé de 147 055,62 €

Voté à l'unanimité par les membres présents.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

réf : 2019_09

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le maintien des taux d'imposition sur l'année 2019 comme suit :

Taxe d'habitation :	17,02 %
Taxe foncière :	15,36 %
Taxe foncière non bâti	17,88 %
CFE :	18,14 %

SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS

réf : 2019_10

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions et participations suivantes :

- Chasse	:	100 €
- Pêche	:	100 €
- Famille Rurale	:	200 €
- Tennis	:	500 €
- Coopérative scolaire	:	200 €

VOTE DU BP COMMUNAL 2019

réf : 2019_11

Après présentation par Monsieur Le Maire du budget primitif 2019 du budget de la commune, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement:	476 892,02 €
Recettes de fonctionnement:	476 892,02 €

Dépenses d'investissement:	348 589,60 €
Recettes d'investissement:	348 589,60 €

Complément de compte-rendu:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'extention de réseaux rue de la Grand-croix ne sont pas à la charge de la commune, mais au propriétaire.

14 JUILLET: le feu d'artifice aura lieu sur le terrain de sport.

Le menu est composé : crudités, poulet et cuissot de porcelet à la rôtissoire, fromage et tarte.

Concernant la réfection du mur de la grange de la maison communale (bois et habillage) un devis sera demandé.

Un devis pour deux camions de concassé sera également demandé pour combler le chemin derrière le chateau.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour araser l'accotement route du lotissement.

Le conseil Municipal est favorable à l'achat d'un banc pour le cimetière ainsi qu'une tondeuse pousée.

Monsieur le Maire confirme la fermeture de classe à Villemoyenne.

Le planning des permanences du bureau de vote pour les Elections Européennes (le 26 mai 2019) vous sera communiqué par mail.

Séance levée à: 22:00

En mairie, le 24/04/2019
Le Maire
Jean-Pierre SERRA

